## REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE L'an deux mil vingt et un, Le six décembre,

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 12

Pouvoirs: 2

Pour 12 Contre / Abstention /

Date de convocation:

01/12/2021 Date d'affichage:

13/12/2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige

POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, François

POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés:

Madame Céline CROSMAN (pouvoir à C. COMBAZ) et Monsieur Jean-Pierre

GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ); Monsieur Bemard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

<u>Délibération N°2021/12/150</u>: Approbation de la convention avec l'association des parents d'élèves de Peisey pour la vente d'objets par le personnel du centre nordique pour la saison 2021 / 2022

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de permettre la vente d'objets, tels que sticks à lèvres, par les employés du site nordique au bénéfice de l'association des parents d'élèves de l'école de Peisey, il convient d'établir une convention entre l'association des parents d'élèves de Peisey et la commune.

Le Maire présente au conseil le projet de convention afférent et sollicite donc les conseillers aux fins de l'autoriser à valider et à signer cette convention entre la Commune et l'association des parents d'élèves de Peisey.

Après exposé et en avoir délibéré.

## Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire.
- AUTORISE le Maire à signer convention avec l'association des parents d'élèves de Peisey pour la vente d'objets par le personnel du centre nordique pour la saison hivernale 2021 / 2022
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à la présente délibération et notamment ladite convention.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme:

Le Maire,

Guillaume VILLIBORD

Page 1 sur 1